

*Les crédits*

Il devrait y trouver matière à réviser sa position et à mettre sans délai sur pied une commission royale d'enquête. Nous ne pouvons rester dans l'obscurantisme où nous maintient le SCRS, lorsque des accusations graves sont portées contre le SCRS. Voyons donc quelles sont ces accusations. D'abord, le SCRS est accusé d'avoir soit mis sur pied, soit infiltré, par l'intermédiaire entre autres d'un dénommé Grant Bristow, le Heritage Front, un mouvement néo-nazi canadien basé à Toronto, qui prône la suprématie de la race blanche. Le but de cet organisme heurte de plein fouet les valeurs québécoises et canadiennes, maintes fois proclamées par nos lois les plus importantes.

Grant Bristow aurait continué son oeuvre ou se serait recyclé comme garde du corps du chef du Parti réformiste du Canada pendant la dernière campagne électorale. Ce «bénévole» réformiste aurait été grassement payé par le SCRS pour effectuer ce travail d'infiltration. Nous sommes en droit de savoir si le Parti réformiste du Canada, qui n'a d'autre ambition que d'accéder au pouvoir par les voies démocratiques usuelles, a fait l'objet d'une infiltration par ordre du SCRS ou à sa connaissance et si un individu mal intentionné a, sur directive écrite ou verbale, ou encore avec le silence complice du SCRS, atteint le cercle des proches ou intimes du chef du Parti réformiste.

Le Parti réformiste du Canada a-t-il, à quelque époque, été considéré soit par le SCRS ou par le gouvernement conservateur comme une menace envers le Canada? Nous avons la preuve éloquentes en cette Chambre que le Parti réformiste était une menace réelle pour le Parti progressiste conservateur, mais sûrement pas pour les institutions démocratiques canadiennes.

Il est plausible que le SCRS, soit à la demande du gouvernement conservateur, soit de sa propre initiative, ait pris sur lui d'infiltrer le Parti réformiste, sachant qu'il agissait en toute impunité, étant donné que son comité de surveillance était majoritairement contrôlé par des personnes nommées par le gouvernement conservateur, lesquelles, suivant la Loi sur le service canadien du renseignement de sécurité, se rapportaient directement au solliciteur général de ce même gouvernement conservateur.

Si une telle infiltration a pu être faite au Parti réformiste, si des personnes ont à quelque moment considéré le Parti réformiste du Canada comme une menace pour le Canada, quelle a été leur attitude face aux autres partis de l'opposition et comment considèrerait-elle le Bloc québécois, dont la finalité politique est de permettre l'accession du Québec à sa pleine souveraineté?

Nous aimerions savoir comment le SCRS a pu résister à la tentation d'en savoir un peu plus sur le mouvement souverainiste québécois. La Gendarmerie royale du Canada n'avait-elle pas, dans les années 1970, volé la liste des membres du Parti québécois, brûlé des granges et volé de la dynamite?

● (1045)

Le SCRS aurait-il pu décider de continuer sur la même lancée? Une commission royale d'enquête nous donnerait sans doute la réponse.

D'ailleurs, l'opposition officielle n'est pas la seule à vouloir que toute la lumière soit faite. Le président du Sous-comité sur la

sécurité nationale, le député de Scarborough—Rouge River, a demandé lui aussi de tels éclaircissements, tel que le rapportent les journaux du 13 septembre dernier.

Une autre accusation a été portée contre le SCRS. La Canadian Broadcasting Corporation aurait été mise sous surveillance par le SCRS après avoir révélé qu'elle faisait enquête sur des relations possibles entre le Heritage Front et des Casques bleus en Somalie. Quand on connaît le comportement de certains militaires en Somalie, le lien est plausible.

Grant Bristow ou d'autres agents feraient-ils partie d'un complot manigancé par le SCRS pour espionner la CBC?

Suivant une autre accusation, le SCRS, Grant Bristow ou d'autres individus reliés ou non au Heritage Front néo-nazi auraient tenté de s'en prendre au Congrès juif du Canada en transmettant des renseignements sur des groupes juifs canadiens à des racistes américains violents, en incitant des membres du Heritage Front à la violence et en organisant une campagne de harcèlement téléphonique contre des leaders antiracistes.

Un autre accusation veut que le SCRS ait suivi à la trace les déplacements des Services secrets français qui s'intéressaient au mouvement souverainiste québécois. Ainsi donc, le SCRS, même s'il n'avait pas investigué directement sur les forces souverainistes québécoises, par ailleurs qualifiées «d'ennemis de l'intérieur» en cette Chambre par la députée de Beaver River, aurait indirectement obtenu des informations privilégiées sur le sujet grâce à ses contacts avec la Direction générale de la sécurité extérieure française, la DGSE.

Suivant une dépêche de la Presse canadienne, rapportée dans *Le Journal de Québec* du vendredi 9 septembre 1994, le SCRS aurait infiltré le syndicat des postiers pendant un conflit syndical pour retransmettre des renseignements utiles aux patrons de la Société des postes. Ce même média rapportait également que d'autres documents mettaient en évidence les relations entre les Services de renseignements canadiens et certains services secrets étrangers, notamment le Mossad israélien, les Services secrets de l'Italie et de la Jamaïque.

Enfin, il conviendrait de faire la lumière sur les affirmations de Brian McInnis, conseiller de l'ex-solliciteur général, Doug Lewis, qui a admis avoir lui-même violé la loi en remettant une note confidentielle au *Toronto Star*, et a affirmé que le SCRS a, lui aussi, violé la loi en infiltrant le réseau anglais de Radio-Canada, la CBC, où le SCRS aurait appris que la CBC faisait enquête sur les liens possibles entre l'organisation raciste Heritage Front et des Casques bleus canadiens envoyés en Somalie. Suite à ces déclarations, la Gendarmerie royale du Canada a procédé à l'arrestation de M. McInnis et son domicile a fait l'objet d'une fouille en règle.

Comme nous l'avons vu, de graves accusations ont été portées et de trop nombreuses questions demeurent sans réponse. Malgré le travail que ne manquera pas d'effectuer le Sous-comité sur la sécurité nationale, l'opposition officielle demeure convaincue que seule l'institution d'une commission royale d'enquête au mandat très large permettra d'éclairer la population québécoise et canadienne sur les activités du SCRS.